



ANNONCE DE COURSE * RÉGIONALE

Championnat de Bretagne de relais

& course moyenne distance Lignol

Samedi 01 avril 2023



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisation : Course orientation pays de Vannes (COPV)

Directeur de course : HUCTIN Jérôme

Délégué / Arbitre :

Contrôleur des circuits : Daniel POEDRAS

Traceur : HUCTIN Jérôme

GEC : HUCTIN Jérôme-POEDRAS Daniel

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

NON



CARTE

Nom : LIGNOL

Relevés : relevés 2021 MAJ partielle 2022

Cartographes : BOULET Eric

Échelle : 1/7500 format A4

Équidistance : 5m

Type de terrain : Forêt typique bretonne en flanc.

Végétation variée, parfois encombrée au sol.

Guêtres fortement conseillées



ACCÈS

Fléchage : Lignol croisement D782 rue Saint-Yves

Distance parking-accueil : 300 à 400m

possibilité dépose minute pour le matériel

Distance accueil-départ : 100 m

Distance arrivée-accueil : 100 m



HORAIRES

Accueil : à partir de 13h00

Départ : Relais 14h00-circuits MD : 14h30

Fermeture des circuits : 17h00

Remise des récompenses : oui pour relais



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 6

Relais adultes 3 coureurs:

4.5km 120mD+ / 4.3km 105mD+ / 4.5km 120D+

Relais jeunes 2 coureurs: 3.5km 80mD+

Violet : 4.5km 120mD+

Orange : 4.1km 100mD+

Jaune : 3.7km 75mD+

vert : 1.5km 50mD+

Nombre de circuits initiation : 1



RÉSULTATS

<https://co-vannes.jimdofree.com/>,

et site FFCO ultérieurement. Pas d'affichage sur place



SERVICES

Néant



TARIFS

Licenciés FFCO : 7€ (+ 18 ans) / 5€ (18 ans et) relais adultes 21 € ; relais jeunes 10 €

Non-licenciés FFCO (circuits vert ou Jaune) : 9 € (+18 ans) / 7 € (18 ans et moins)

PASS compétition (circuit orange ou violet): 12 € (+ 18 ans) 10 € (18 ans et -), **PASS Famille (3 personnes minimum, circuits vert ou jaune):** 12 €

Location de puce : gratuit avec caution 50€ par chèque



INSCRIPTIONS

Licenciés FFCO : sur le site FFCO avant le 29 mars 24h00. ouverture inscription 13 mars 2023

Non licenciés : par mail (contact ci-dessous) /!\ Pour être chronométré vous devez obligatoirement présenter une attestation indiquant que vous avez pris connaissance du questionnaire de santé fédéral et des 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le sportif mineur et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.



CONTACT

Par mail sur co.vannes56@gmail.com

